

CR de l'Assemblée Permanente du 18 juillet 2022

1. Com septembre

Le collectif pour une transition citoyenne, représenté par Joël Marty vient présenter la fête des possibles qui aura lieu le samedi 17 septembre.

La réception des infos pour le programme papier dure jusqu'à fin juillet. L'impression se fera la dernière semaine d'août.

2. Bar pendant la semaine du 19 au 22 juillet

Tous les créneaux sont attribués pendant l'AP.

3. Retour sur la réunion des représentants légaux et représentantes légales :

* Il faut que les CR soient relus avant d'être diffusés : Marie Bou assure à présent la relecture.

Celui qui prend les notes pendant l'AP envoie le CR à Marie Bou. Cela n'empêche pas qu'une première remise en forme soit faite par le ou la secrétaire.

Publication : sur le site ou par mail ?

Décision : le CR sera diffusé sur le site pour que tout soit transparent. Un lien sera envoyé dans chaque newsletter.

Si l'on découvre que c'est préjudiciable à l'association, on peut en rediscuter en AP et revenir en arrière.

Décision : **les AP auront lieu le deuxième lundi de chaque mois à 18h.**

* Marie-Paule et Marie Bou seront responsables des Ressources Humaines pour les salarié.es.

*Finances.

Une nouvelle gestion des comptes avec un système plus lisible est proposée, dont la mise en place sera effectuée par Jeff et Marie-Paule.

Proposition de Marie-Paule à l'AP : être autonomes pour les fiches de paie (sans comptable). L'économie du coût pour faire les fiches de paie représente 1500 euros par an. Cela est réalisé à présent par un comptable.

Le seul coût serait l'achat de la licence du logiciel Spectacle et la maintenance : 832 euros la première année et 330 euros les autres années.

Problème : les taux sont-ils mis à jour ?

Marie-Paule : « Oui, si le logiciel est à jour, il est au courant de tout et nous prévient. »

Georges : « C'est important d'avoir une tierce personne, qui s'occupe de la comptabilité. »

Nathalie : « Il faut que ce soit en binôme car si Marie-Paule est malade, qui va s'en occuper ? »

Thierry : « Un binôme c'est bien. »

Marie-Paule : « C'est simple. Avec des salarié.es permanent.es, ça prend un quart d'heure. »

Décision : Marie-Paule va le mettre en place en août.

Marie Bou : « Il faut nommer ce binôme maintenant. »

Finalement c'est un trinôme : Marie-Paule référente, et Denis et Ana remplaçant.es.

Paul : « Parmi les représentants légaux et représentantes légales, il faudrait nommer un.e référent.e « vie du café au quotidien » qui assurerait notamment le lien entre les usagers du café et l'AP.

Georges : « Les problèmes, les questions doivent remonter seulement en AP. »

Jeff : « Entre deux assemblées permanentes, un.e référent.e rassemble les infos pour les faire remonter aux AP. »

Marie-Bou : « On pourrait mettre à disposition un cahier pour mettre des idées. Ensuite, un billet d'humeur qui les synthétise pourrait commencer l'AP. »

Nathalie : « Quel lien existe entre l'AP et les commissions ? »

Marie Bou : « Les commissions sont autonomes et si elles ont un problème, elles en parlent en AP. »

Thierry veut être binôme avec Alex pour être référent « vie du café au quotidien ». Aucune décision n'est prise. Discussion reportée.

4. Soirée bénévole du 19 juillet.

Un repas syrien est proposé : falafel, houmous et faté.

Il est décidé que sera fait à la cuisinière un remboursement des courses avec note de frais et facture. Une participation volontaire pendant la soirée au chapeau sera faite pour le RM. Budget accordé : 35 euros.

5. Cotisations Artatouille et Agrimaces

Georges : Sont adhérent.es ceux qui ont payé leur cotisation annuelle. En septembre, il faut que tout le monde ait une réponse claire. [Une confusion due au COVID a effectivement eu lieu. Il a été décidé par un CA précédent que les cotisations iraient de septembre à septembre.] Proposition : cotisation 2 euros ou 10 euros, plutôt que 20.

Jusqu'à présent : la cotisation 2 euros pour pouvoir consommer alcool au bar (pour le reste pas obligatoire). Cotisation de soutien de 20 euros ou plus est possible. L'adhésion à une asso ne donne pas accès à l'autre.

Jeff : « On revient de manière automatique à un fonctionnement en année civile. »

Décision : **on conserve le fonctionnement actuel des cotisations jusqu'en décembre. Les adhésions respectent l'année civile.**

Denis: « Je pense qu'il faudrait mieux gérer la communication au niveau des deux euros, surtout pour les gros événements. »

Marie Bou : « Est-ce que l'on pourrait faire un affichage ? »

Ana : « On peut aussi rassembler tous ces éléments de communication sur une même charte graphique. Je peux m'en charger dès la semaine prochaine ! La semaine prochaine on peut entamer ce travail-là. »

Marie Bou: « Même si la charte graphique prend plus de temps à être mise en place, l'affichage pour les adhésions devrait être effectué avant septembre. »

L'AP acte cette priorité.

Denis : « Peut-on simplifier la procédure d'adhésion ? »

Paul : « On y réfléchit en septembre. »

6. Groupe ménage.

Catherine: « Comment faire passer la communication au sein du groupe ménage ? »

Charlotte : « On peut proposer des brunchs ménages régulier. »

Paul : « On peut communiquer là-dessus dans la newsletter et aussi sur le grand tableau en face des tableaux. »

Georges: « En fait il faudrait un tableau avec les dates de réunion de toutes les coms. »

Marie Bou : « On peut faire un tableau partagé que toutes les com peuvent consulter. »

Paul : « Je peux voir Greg pour faire ce type d'outil. »

Il est décidé qu'il est préférable que les rdv de cette commissions soient réguliers et qu'ils soient publiés de manière publique (donc que la communication ne soit pas uniquement à la charge de Catherine et Charlotte).

7. Semaine Bricolage.

Veulent être la : Nathalie, Ana, Denis, Thierry, Charlotte, Catherine, Céline.

Lila : « On définit un rdv cette semaine pour recenser tous ce qu'il y à faire. »

8. Information sur le livrodrome :

Demain aura lieu une animation pour favoriser la lecture dans la ville.

Le RM a proposé un vélo contes, peint avec Jeza.

Ce sont des comédiennes qui vont conter. Pour entendre la fin, il faut pédaler...

RDV place Jean Jaurès

9. Événement bénévole de la rentrée

Il aura lieu le samedi 10 septembre, le matin. Il s'agira de présenter les différentes commissions et plus généralement la vie bénévole au café.

Une réunion d'organisation de la journée du 10 septembre est prévue le 26 juillet.

10. Week-end associatif

Il aura lieu les 3 et 4 septembre à Saint-Etienne.

Il faut prévoir plus de programmes papier et faire une affiche du remue.

La réunion de préparation aura lieu le 23 août à 18h.

Marie-Paule, Jeff, Thierry et Lila vont participer.

11. Demande spécifique de programmation

Proposition de Paul : concert + karaoké sur la terrasse le 27 août.

Cela implique une demande à la mairie pour l'occupation de la terrasse.

Jeff se propose pour la fermeture et l'ouverture. Le reste du bénévolat bar est assuré par les organisateurs de l'événement.

Lila va faire la demande à la mairie.

Paul demande si l'on peut acheter des fûts chez « l'ours qui brasse » pour la soirée. C'est accepté.

Prochaine AP : lundi 12 septembre, 18 h.

Lila fera l'animation